

Novembre 2018

Information à l'attention des professionnels de santé

Les dernières données de Santé Publique France confirment le maintien de niveaux de couverture vaccinale très élevés pour la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche et une progression qui persiste pour l'hépatite B, le méningocoque C.

En Bretagne, comme dans le reste du pays, la couverture vaccinale pour la vaccination complète contre les papillomavirus (HPV) demeure très basse : 25,6 % des jeunes filles ont reçu 2 doses de vaccin contre ces virus à l'âge de 16 ans (données 2017).

Un nouveau vaccin contre les papillomavirus est disponible en pharmacie depuis fin août 2018. Il couvre 5 nouveaux génotypes (permettant de **protéger contre 90 % des virus responsables des cancers du col au lieu de 70 % auparavant**). Deux doses à 6 mois d'écart sont suffisantes quand la vaccination est initiée avant l'âge de 15 ans.

C'est pourquoi, une large information sur cette vaccination est nécessaire.

Dans plusieurs pays voisins plus de 80 % des jeunes filles sont déjà protégées.

Le flyer au verso va être diffusé largement. Il propose aux familles de vérifier les carnets de santé, d'en parler avec leur médecin traitant, de mettre à jour cette vaccination pour leur fille, dès l'âge de 11 ans. Cette diffusion d'ampleur sera complétée par des insertions sur internet et les réseaux sociaux au niveau régional.

Quelques chiffres

Schéma complet à 16 ans

(jeunes filles nées en 91)

Côtes d'Armor : **25,9 %**
Finistère : **27,1 %**
Ille-et-Vilaine : **28,3 %**
Morbihan : **23,3 %**

Une dose reçue à 15 ans

(jeunes filles nées en 91)

Côtes d'Armor : **34,2 %**
Finistère : **31,4 %**
Ille-et-Vilaine : **35,3 %**
Morbihan : **28,8 %**

Vaccination contre les papillomavirus, pour les filles, dès 11 ans !

Les papillomavirus, responsables du cancer du col de l'utérus, sont sexuellement transmissibles :

- Encore 2 adolescentes sur 3 ne sont pas protégées
- Le vaccin est à faire dès l'âge de 11 ans
- Avant 15 ans, 2 doses suffisent
 - GARDASIL 9®, en pharmacie et remboursé depuis août 2018 protège contre 90 % des virus responsables du cancer du col de l'utérus
 - CERVARIX® et GARDASIL®, sur le marché et remboursés, depuis 10 ans

Vérifiez les carnets de santé !

Parlez-en à votre médecin ou dans les sites publics de vaccination

(liste disponible sur www.bretagne.ars.sante.fr)

Le frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus reste recommandé, à partir de 25 ans, pour les femmes ayant bénéficié du vaccin à l'adolescence.

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

Ce Flyer de sensibilisation à la vaccination contre les papillomavirus est actuellement diffusé aux familles, notamment via les collègues.

Contact ARS Bretagne :

Dr Dominique LE GOFF - 02 98 64 01 58 - dominique.legoff@ars.sante.fr